

Célébration du tricentenaire du décès de Claude-François Poullart des Places

fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit (2 octobre 1709 – 2 octobre 2009)

« Je suis résolu de marcher dans le chemin que vous m'indiquerez » [\[1\]](#)

Chers frères et sœurs de la famille spiritaine,

1. Lors de notre dernier Chapitre général célébré à Torre d'Aguilha (Portugal) en 2004, les capitulants ont rendu grâce à Dieu pour les nombreux fruits de l'Année Jubilaire 2002-2003. Cette Année Jubilaire aura permis à la Congrégation de mieux « vivre aujourd'hui, en vérité, le charisme spiritain ». Dans le tout premier document capitulaire, « Renouveau spirituel de la Congrégation », les capitulants ont exprimé le désir de **« donner une suite aux célébrations du Jubilé Spiritain »**, en disant : « nous ne devons pas attendre 300 ans pour célébrer à nouveau. »

2. Le prochain trois-centième anniversaire du décès de Claude-François Poullart des Places, fondateur de notre Congrégation, nous donne l'occasion providentielle de célébrer à nouveau. C'est à cette **nouvelle occasion de trouver courage et inspiration dans la vie de notre premier fondateur que veut vous inviter cette lettre.**

3. L'idée de marquer d'une manière spéciale le trois-centième anniversaire du décès de Claude-François Poullart des Places suggérée, il y a quelques années déjà, par de nombreux confrères, a rencontré un écho favorable dans toute la Congrégation. Notre récent Conseil général élargi célébré en été dernier à Ariccia, près de Rome, a fortement encouragé le Conseil général à faire des propositions concrètes pour la célébration de ce tricentenaire. Mais déjà auparavant, plusieurs circonscriptions n'ont pas attendu pour réfléchir aux modalités pratiques de cette célébration et mettre sur pied des programmes d'animation et de célébration.

4. L'année « officielle » de la célébration sera celle qui s'écoulera entre le 2 octobre 2009 et le 2 octobre 2010. Il est clair que ces dates sont indicatives. Chaque circonscription pourra les adapter à sa situation et à ses besoins propres.

5. Le Conseil général souhaite profiter de cette année pour mettre **l'accent sur quatre points :**

5.1. Redécouvrir l'importance de notre vœu de pauvreté et de notre option préférentielle pour les pauvres. Dans l'histoire personnelle de Claude-François Poullart des Places, la pauvreté vécue pour lui-même et le dévouement pour les pauvres sont inséparables. Il voyait dans la pauvreté et le dépouillement personnels la condition indispensable pour être totalement disponible à la volonté de Dieu, comme l'indique la citation de ses écrits choisie comme thème de cette année jubilaire et placée à l'en-tête de cette lettre : **« Je suis résolu de marcher dans le chemin que vous m'indiquerez. »** Près de 150 ans plus tard, nous trouvons la même double exigence chez le P. Libermann. Etonnante coïncidence ! De nos jours, sommes-nous toujours aussi persuadés de l'importance de la pauvreté personnelle et de la priorité à donner au service évangélique des plus pauvres de notre monde ? La récente publication de « Anima Una » n° 61 sur ce thème, « Vivre aujourd'hui le vœu

de pauvreté », est une invitation pressante à nous interroger, personnellement et en communauté, sur cette double exigence.

5.2. Redécouvrir l'importance et la signification de nos engagements dans le service de l'éducation. Il est de tradition, dans notre Congrégation, de rattacher au patronage de Claude-François Poullart des Places nos différentes œuvres éducatives. C'est ainsi qu'en 1935, évoquant la consécration de la chapelle de Sainte Thérèse de Lisieux à Auteuil, le Père Daniel Brottier écrivait ces lignes : « De grands espoirs sont permis, et nos fondateurs ne peuvent que s'en réjouir. Car si le vénérable Père Libermann se félicite de voir ses fils gardiens du premier Sanctuaire élevé à Paris en l'honneur de la patronne des missionnaires, Poullart des Places doit être heureux que la Congrégation qu'il avait fondée pour venir en aide aux « pauvres escoliers », soit aujourd'hui chargée d'une œuvre d'orphelins pauvres et sans appui, dans des conditions telles que peut-être demain, des multitudes de malheureux sans famille soient recueillis par les fils de Poullart des Places. »^[2] A l'heure où nos anciennes Provinces font tout leur possible pour garder l'esprit spiritain dans nos œuvres éducatives et où nos nouvelles circonscriptions, particulièrement en Afrique, souvent sollicitées par les Eglises locales, s'engagent de plus en plus dans l'éducation, formelle ou informelle, nous voulons profiter de cette année jubilaire pour approfondir la signification de cet engagement. A cet effet, le Conseil général envisage d'organiser un grand colloque consacré à l'engagement des spiritains dans les œuvres éducatives. C'est aussi au cours de l'année de la célébration du tricentenaire que se tiendra la réunion internationale des formateurs spiritains voulue par le dernier Chapitre général (TA 6.18)

5.3. Une meilleure connaissance de l'histoire de la Congrégation entre la fondation (1703) et la fusion (1848). Si l'histoire de la Congrégation de 1848 à nos jours est régulièrement et soigneusement étudiée, avec la publication de nombreuses monographies concernant nos missions et nos circonscriptions, il semble que la période antérieure ne bénéficie pas des mêmes efforts de recherche et de publication. Le Conseil général souhaite vivement mettre l'année du tricentenaire à profit pour relancer l'intérêt de nos chercheurs et historiens (étudiants en formation initiale, confrères en études de spécialisation, chercheurs) sur cette première et longue période de notre histoire. Outre Poullart des Places lui-même, tant de « spiritains » de cette époque méritent d'être mieux connus, comme le « pauvre prêtre Caris », notre premier « économiste général », le P. Jacques Bertout, qui, pendant la Révolution française a été « réfugié politique » en Angleterre, où il a reçu un excellent accueil, et qui, à son retour en France, a, par deux fois, « re-fondé » le Séminaire du Saint-Esprit, sans parler de tous les anciens élèves du Séminaire du Saint-Esprit qui sont partis en Asie, en Amérique du Nord, dans les Antilles, en Afrique, ou sont, pour la plupart d'entre eux, simplement restés en France au service des plus pauvres, dans des postes obscurs et difficiles. Comment pourrions-nous ignorer une telle richesse et laisser dans l'oubli de telles sources d'inspiration ? Appel est donc lancé à toutes les bonnes volontés pour fouiller nos archives, étudier, rédiger et publier, en n'oubliant jamais d'envoyer un exemplaire des études ou articles au Conseil général. Le moment venu, toutes ces contributions pourraient faire l'objet d'une publication spéciale.

5.4. Un mouvement renouvelé en faveur de la béatification de notre premier fondateur, Claude-François Poullart des Places. Nous savons bien que dans notre Congrégation les « saints » sont nombreux. Mais ceux-ci ne « tombent pas du ciel ». Il faut un vaste mouvement de reconnaissance populaire et de prière fervente pour obtenir la reconnaissance officielle de leur sainteté. Que l'année du tricentenaire du décès de Claude-François Poullart des Places soit aussi l'occasion d'un nouveau mouvement en faveur de sa béatification, sans oublier nos autres « causes » !

6. Concrètement, que pouvons-nous faire pour bien célébrer cet anniversaire ?

6.1. Aussitôt après le Conseil général élargi d'Ariceia, le Conseil général a constitué une commission de quatre confrères pour proposer des manières concrètes de célébrer le tricentenaire. Cette commission est composée des confrères suivants : P. John Kwofie, premier assistant général, P. Eduardo Miranda, deuxième assistant

général, P. Philip Massawe, coordinateur pour la Formation, P. Jean-Jacques Boeglin, directeur au Séminaire français de Rome et postulateur de la cause de Poullart des Places. Les propositions qui suivent reprennent largement, après réflexion du Conseil général, celles faites par cette commission.

6.2. Au niveau du Conseil général et pour l'ensemble de la Congrégation :

- publier un « livret du tricentenaire » qui comprendra : deux prières (l'une composée par Poullart des Places lui-même, l'autre pour demander sa béatification), deux propositions de neuvaines, une trentaine ou quarantaine de courts textes concernant Poullart des Places, soit extraits de ses propres écrits, soit rédigés par d'autres auteurs à son sujet
- § favoriser la diffusion et les traductions de la récente publication du P. Jean Savoie « Prier 15 jours avec Poullart des Places »[\[3\]](#)
- s'inspirer du précédent ouvrage pour proposer d'autres invitations à la prière dans l'esprit de Poullart des Places
- insérer, sur le site internet du Généralat, une page spéciale concernant le tricentenaire ; sur ce site, nous voudrions faire connaître toutes les initiatives des circonscriptions de sorte que nous puissions tirer mutuellement profit des diverses initiatives et insérer également toutes les informations concernant notre fondateur, en particulier une bibliographie complète des différentes publications qui lui sont consacrées
- publier du matériel simple pour faire connaître l'année du tricentenaire, comme : cartes postales spéciales, images, video-clip, ...
- organiser, dans notre communauté généralice, quelques temps forts pour marquer le tricentenaire

6.3. Au niveau des circonscriptions : le Conseil général estime que c'est surtout au niveau de chaque circonscription que devront être prises les initiatives principales et encourage donc toutes les circonscriptions à mettre sur pied un programme bien adapté à leurs besoins et à leur moyens. Quelques suggestions :

- publier, dans les différentes langues en usage dans la congrégation, des ouvrages concernant la vie de Poullart des Places
- faire appel aux confrères doués dans ce domaine pour composer et exécuter des pièces de théâtre ou comédies musicales ayant comme sujet la vie de Poullart des Places ; ces créations sont de nature à intéresser tout particulièrement les jeunes
- marquer l'année du tricentenaire par une nouvelle initiative apostolique en faveur des plus pauvres
- trouver des moyens artistiques (monument, peinture, sculpture, ...) pour mieux faire connaître la vie et l'œuvre de Poullart des Places
- dans nos revues spiritaines, publier des articles et études concernant Poullart des Places
- prendre la figure de Poullart des Places ou bien un thème en lien avec sa vie et son œuvre comme thème des calendriers 2010 habituellement publiés par les circonscriptions
- créer et diffuser, comme cela se fait déjà, des affiches et posters consacrés à la vie et à la figure de notre fondateur
- choisir comme thème principal des prochaines retraites de circonscription un thème en lien avec la célébration du tricentenaire
- organiser, en accord avec la Province de France, des pèlerinages sur les lieux particulièrement significatifs de la vie et de l'œuvre de Poullart des Places (Rennes et Paris)
- organiser, dans les circonscriptions, des pèlerinages vers des lieux significatifs pour les spiritains

6.4. Dans toutes nos initiatives et dans tous nos programmes, nous devons tenir compte aussi de nos réelles possibilités financières. Comme tant d'autres, nous sommes également touchés par l'actuelle crise financière et économique. Mais nos faibles moyens matériels ne doivent pas nous décourager, au contraire. Dans un esprit de foi, avec cinq pains et deux poissons, il est toujours possible de nourrir de grandes foules.

7. Vers le Chapitre général 2012

Le Conseil général souhaite que l'année jubilaire 2009-2010 soit vécue comme la première étape de la préparation spirituelle de notre prochain chapitre général qui sera célébré en 2012, quelque part en Afrique. RVS 214 précise que le premier but de tout Chapitre général est de « vérifier la fidélité de la Congrégation à sa mission dans l'Eglise ». Cette fidélité ne se mesure-t-elle pas aussi à notre fidélité aux intuitions et convictions évangéliques de notre fondateur, Claude-François Poullart des Places ?

Rome, le 26 février 2009
Jour anniversaire de la naissance
général
de C.-F. Poullart des Places

P. Jean-Paul Hoch cssp
Supérieur

***Je suis résolu de marcher
dans le chemin que vous m'indiquerez.***

[1] (Choix d'un état de vie) in Claude-François Poullart des Places, *Ecrits*, Centre spiritain, Rome 1988, page 41

[2] In Alphonse Gilbert, *En confiance*, Daniel Brottier, OAA, Paris, 1990, page 359

[3] Jean Savoie, *Prier 15 jours avec Claude Poullart des Places*, Nouvelle Cité, Paris, 2008